REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 3 février 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines (DF)

Eviter les taxations d'office en sensibilisant les jeunes à l'impôt

Chaque année, près de 2700 jeunes contribuables âgés entre 18 et 25 ans font l'objet d'une taxation d'office par l'administration fiscale cantonale (AFC), car ils ne retournent pas leur déclaration d'impôt. Cette situation engendre des rappels de paiement, des sommations et peut mener certains jeunes contribuables à l'endettement. Pour répondre à cette problématique, l'AFC lance une campagne de sensibilisation intitulée "Mes impôts? Je gère!". Diffusée principalement sur les réseaux sociaux, elle vise à encourager les jeunes à mieux appréhender leurs obligations fiscales et à éviter les décrochages administratifs.

Chaque année, près de 7% des jeunes âgés entre 18 et 25 ans, soit environ 2700 personnes, font l'objet d'une taxation d'office par l'administration fiscale cantonale (AFC), car ils ne retournent pas leur déclaration d'impôt. Pourtant, qu'ils aient un revenu ou non, ils doivent la remplir et la déposer dans les délais. Ne pas le faire engendre des frais supplémentaires, jusqu'à une taxation d'office, et peut entraîner certains jeunes dans la spirale de l'endettement.

Afin d'encourager les jeunes contribuables à se familiariser avec leurs obligations fiscales, l'AFC lance une campagne d'information et de sensibilisation intitulée "Mes impôts? Je gère!". Diffusée principalement sur les réseaux sociaux, elle entend lever certaines barrières psychologiques en lien avec les impôts et accompagner les jeunes dans leurs démarches.

Comment gérer ses acomptes? Quels documents réunir? Comment ouvrir un compte e-démarches? Avec la collaboration de l'humoriste genevois Bruno Peki, les jeunes du canton seront invités ces prochaines semaines au travers de capsules vidéos diffusées sur Instagram et Snapchat, à visiter une page internet dédiée contenant toutes les informations utiles pour remplir leurs obligations fiscales de manière simple et rapide. La campagne rappelle également, par le biais d'exemples concrets, le rôle de l'impôt pour la collectivité.

Charlotte Climonet, directrice générale de l'AFC, relève: "*Chaque année, près de 4500 jeunes en moyenne atteignent leur majorité et viennent ainsi rejoindre les rangs des contribuables du canton. On s'aperçoit, malheureusement, qu'un certain nombre d'entre eux se découragent et ne remplissent pas leur déclaration fiscale. Nous avons donc décidé de leur donner toutes les chances d'y parvenir à travers cette campagne qui se veut novatrice et didactique*." Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'AFC de mieux répondre aux besoins spécifiques des différentes catégories de contribuables et de rendre ses services aussi simples et accessibles que possible.

Nathalie Fontanet, conseillère d'État chargée du département des finances et des ressources

humaines, salue cette initiative. "*Il s'agit de faire entrer les jeunes du bon pied dans leur vie de citoyenne et de citoyen. Le décrochage administratif peut mener à des situations extrêmement difficiles telles que l'endettement et la non-accessibilité à des aides étatiques comme les bourses d'études, par exemple. Le fait de ne pas retourner sa déclaration d'impôt en est une première manifestation. Je me réjouis donc que l'AFC prenne les devants pour donner d'emblée les bons réflexes à celles et ceux qui atteignent leur majorité, et également permettre aux jeunes en décrochage de se remettre sur les rails*."

https://www.ge.ch/teaser/mes-impots-je-gere

Pour toute information complémentaire: Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, par l'intermédiaire de Mme Tatiana Oddo Clerc ou M. Philippe Dunant, secrétaires généraux adjoints chargés de communication, DF, T. 022 327 98 21/076 527 73 17 ou T. 022 327 98 07/079 432 58 84.